

RESPONSABILITE SOCIETALE: UN ATOUT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE

Dr TRAORE Bakari, Secrétaire Général du CAGO, lors du 1er forum international sur la RSE a eu à communiqué sur le thème: « Responsabilité sociétale: un atout pour le développement durable de l'Afrique ». Sa communication vous est présentée dans les lignes qui suivent.



Gouvernance et développement

C'est connu le défaut de gouvernance est la principale cause de tous les problèmes de l'Afrique, il s'agit notamment des conflits, du retard des économies, des conditions de vie difficiles des populations. De Nombreux conflits éclatent à cause du fait que de larges pans de la société sont systématiquement exclus des institutions chargées de la gouvernance politiques et privés, de l'accès aux richesses économiques et aux services sociaux essentiels

Les pays qui courent le plus grand risque d'instabilité sont ceux dans lesquels les inégalités sont criantes, les institutions faibles et non représentatives, et n'offrent ni emplois, ni débouchés, ni libertés, notamment à la jeunesse qui constitue la plus grande partie de la population.

- Prévention des conflits, maintien de la paix et gestion des conflits ;
- Consolidation de la paix après les conflits ;
- Croissance économique et développement durable ;
- Droits de l'homme.

Déjà en 1985, le président de la Banque Mondiale indiquait que le déficit de gouvernance est un frein au développement de l'Afrique. Il a été suivi par plusieurs autres personnalités dans le temps et dans l'espace.

Les forums sur les causes du sous-développement des pays du sud ont épinglé le déficit de gouvernance comme la base de toutes les autres.

On en déduit que :

- la mauvaise gouvernance est cause de sous-développement et d'instabilité parce qu'elle alimente les conflits de tous genres ;
- la bonne gouvernance est la cause de développement et de paix durable parce qu'elle neutralise et résout les conflits.

Dans une situation de gouvernance, la paix et le développement sont éphémères quand ils ne sont pas complètement compromis. Tandis que dans une situation de bonne gouvernance, la paix et le développement sont durables. La responsabilité sociétale des organisations peut constituer un moyen de prévenir, et de consolider la paix sociale sans laquelle tout développement est impossible.

Malheureusement, compte tenu des déficits de gouvernement constatés dans la majorité des pays africains, les risques de conflits sont nombreux, liés aux conséquences du déficit de gouvernance. Il est désormais prouvé que pour faire du développement les standards de bonne gouvernance doivent être respectés tant par le secteur privé que par le secteur public. **C'est le respect des standards qui peut faire de la responsabilité sociétale un atout de développement durable de l'Afrique.**

Un atout est un moyen de réussir, une chance de succès.

Il est désormais acquis que toute organisation qui ne respect pas les règles de bonne gouvernance peut difficilement avoir accès à des aides, à des emprunts et à toutes autres formes d'appuis à l'exception de ceux liés à la santé ou à l'éducation.

Les institutions de financement publiques et privées, nationales et internationales prennent de plus en plus en compte des critères sociaux et environnementaux pour l'analyse des dossiers qui leur sont soumis. On parle d'**Investissement Sociale-ment Responsable**. Ce type d'investissement peut contribuer à la création de richesses tout en garantissant la paix sociale dans les pays africains.

Pour un pays qui sort de crise comme la Côte d'Ivoire, tous les principes et toutes les questions centrales de la responsabilité sociale méritent d'être mis en œuvre pour consolider la paix sociale.

Le Président de la République conscient de cette exigence a fait adopter dès les premiers mois de son accession au pouvoir, une charte d'éthique et de déontologie. Plusieurs autres textes portant code d'éthique ont été élaborés dans différentes administrations.

Nous savons tous qu'il existe un lien entre la corruption et le niveau de développement. En choisissant de combattre la corruption, les pouvoirs publics ivoiriens se donnent les moyens de mettre en place les éléments d'un développement économique et social durable.

L'Etat de Cote d'Ivoire s'est engagé dans un processus d'amélioration de sa gouvernance par des réformes et des mesures appropriées dans le but de créer la confiance au niveau des investisseurs nationaux,

internationaux et des bailleurs de fonds. Le nouveau code des investissements et de nombreux autres textes élaborés ou en élaboration prennent en compte les principes et les standards de gouvernance.

RSE et paix sociale

La bonne gouvernance est le fondement nécessaire au déploiement des activités de responsabilité sociétale qui portent notamment sur des questions sociales et environnementales.

S'agissant de l'environnement, le système des Nations Unies considère à travers le Conseil de Sécurité que la paix sociale et le développement ne sont possibles dans un contexte post crise que si les impacts environnementaux de la guerre sont corrigés. Il est même suggéré que les missions pour le maintien de la paix soient chargées d'activités à caractère environnemental.

Cela n'est pas étonnant, en effet, les changements climatiques apparaissent également comme un facteur de risques. Ils amplifient les menaces déjà occasionnées par une pauvreté persistante ou par la faiblesse des institutions nationales.

Le Conseil de Sécurité reconnaît les implications des changements climatiques sur la sécurité et la paix mondiale. Certaines missions de maintien de la paix sont clairement chargées d'aider le pays hôte à mieux gérer les ressources naturelles (MINUL, MONUSCO). Il semble qu'il soit crucial pour l'ONU d'intégrer les questions relatives à l'attribution, à la propriété et à l'accès aux ressources naturelles, aux stratégies de consolidation de la paix mises en œuvre à la suite d'un conflit. L'exploitation des ressources naturelles et les pressions que cela exerce sur l'environnement peuvent contribuer à faire naître la violence.

Selon le PNUE, au moins 40% des conflits internes qui ont éclaté au cours des 60 dernières années ont d'une façon ou d'une autre été liés aux ressources naturelles. Cela a multiplié par deux le risque de reprise d'un conflit dans un intervalle de cinq ans seulement.

Depuis 1990, pas moins de 18 conflits violents ont été causés par l'exploitation de ressources naturelles :

–qui se vendent à prix élevé (bois, diamant, or, pétrole, etc.) ;

–qui se font rares comme les terres fertiles et l'eau.

La plus grande menace pour la planète est la dégradation galopante de l'environnement due, entre autre à l'effet de serre, à la destruction de la couche d'ozone, au déboisement, à la pollution des eaux et des ressources terrestre, aux pluies acides et la course à la consommation. Bien des conflits résultent des conditions dans lesquelles les populations les plus démunies sont condamnées à vivre.

L'armée devrait être investie d'un nouveau rôle, celui de la protection et de la restauration de l'environnement. Ce rôle est conforme à la recommandation adressée par l'Association Internationale des Généraux et Amiraux à la retraite au Secrétaire Général des Nations Unies en avril 1993, lors d'une réunion à Londres.

Certaines armées dont celle de l'Inde contribuent à la protection de l'environnement, à la consolidation de la paix sociale à travers différentes activités au profit des populations. Il existe en Inde une politique environnementale menée par les chefs militaires pour permettre à leurs troupes de participer à la prévention des risques liés à l'insuffisance des ressources naturelles.

Au total l'on constate que du fait du déficit de gouvernance, le développement des pays africains est compromis. Certains d'entre eux qui avaient fait de gros progrès ont complètement régressé à cause de la mauvaise gouvernance. En revanche quelques pays qui ont établis une bonne réputation en matière de gouvernance et qui sont considérés comme des modèles sont constamment en progrès avec des taux de croissance qui augmentent d'année en année.

C'est le lieu d'indiquer que le Millenium Challenge des USA considère que le déficit de gouvernance ne permet pas la croissance malgré les fonds importants que l'on peut injecter dans un pays. Aussi, pour qu'un pays puisse bénéficier

de l'appui de ce programme, il doit démontrer qu'il est bien gouverné.

Les bonnes notes qu'un pays obtient aujourd'hui en matière de gouvernance selon les différents indicateurs utilisés peuvent lui permettre d'améliorer sa réputation et d'attirer de nombreux investisseurs. De même, les bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux augmenteront le niveau des appuis financiers pour permettre à un tel pays de financer son développement.

Les pays africains étant en situation de sous équipements en infrastructures publics sans lesquels le développement est impossible, ils ont intérêt à mettre en place de bonne politique de gouvernance pour persuader les investisseurs publics et privés. Le déficit de gouvernance à pour conséquence les conflits sociaux, la pauvreté, les épidémies, l'augmentation du taux d'analphabètes, le chômage, la corruption, la dégradation du système sanitaire, etc.

Une bonne politique de gouvernance permettant la mise en œuvre des principes et questions centrales de la RSE devrait permettre de créer les conditions nécessaires à la création de richesses qui devrait engendrer le développement humain à terme.

La finalité de l'action d'un gouvernement est le développement humain. Cela ne peut être atteint que si les ressources locales sont mieux gérées, l'accès aux ressources externes est facilité.

Les sept questions centrales de la norme ISO 26000 qui sont la gouvernance de l'organisation, les droits de l'homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux consommateurs, la communauté et le développement local constituent chacune un élément important de la construction d'une politique de développement économique et sociale durable.

La mise en œuvre des principes est à la fois du ressort des pouvoirs publics et du secteur privé sans oublier la société civile. Aussi, il nous semble important que le secteur privé se dote des moyens nécessaires pour garantir une gouvernance d'entreprise qui rassure les investisseurs nationaux et internationaux.



Si les entreprises africaines n'ont pas accès au financement, elles ne peuvent pas créer de richesse encore moins des emplois dont les pays ont profondément besoin. Les entreprises africaines n'ont pas le choix si elles veulent participer au commerce mondial. Elles sont tenues de s'engager dans la démarche de responsabilité sociétale pour garantir la pérennité de leurs opérations.

A cet égard la RSE peut être un facteur de développement des entreprises africaines sans lesquelles le développement des pays est impossible. C'est pour cette raison que la CGECI a mis en place une commission Gouvernance RSE qui est chargée de faire la promotion des activités de gouvernance et de responsabilité sociétale au niveau du secteur privé.

Il faut préciser que la gouvernance publique ne peut se faire sans la gouvernance privée. Pour résoudre la crise asiatique d'il y a quelques années les organisations internationales ont du travailler à l'amélioration de la gouvernance des entreprises.

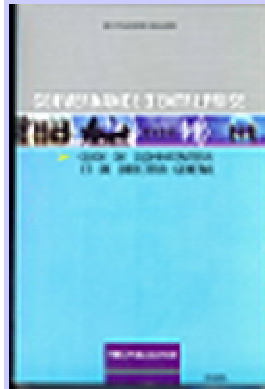
On note que l'existence d'un code de gouvernance d'entreprise et les pratiques du gouvernement d'entreprise sont les facteurs de dynamisation d'une place financière car créant la confiance nécessaire pour attirer les investisseurs.

Au total la gouvernance peut-être considérée comme un véritable moyen de développement de l'Afrique. Toutefois, le développement ne sera durable que si les considérations sociales et environnementales sont intégrées dans la stratégie des organisations à savoir les Etats, les entreprises et les collectivités territoriales.

Tant que les dirigeants africains ne prendront pas conscience de la nécessité de faire disparaître les causes de déficit de gouvernance, les pays africains resteront en état de sous-développement.

On peut donc comprendre qu'en ce qui concerne la Côte d'Ivoire qui aspire à devenir un pays émergent d'ici quelques années, les dirigeants aient choisi d'appliquer les principes et standards de gouvernance. Ce choix et les pratiques qui s'en suivent, contribuent sans

aucun doute à l'amélioration de la situation de l'économie nationale, mais aussi du cadre de vie des citoyens.



Gouvernance d'entreprise: Guide de l'administrateur et du Directeur général, publié par TBC PUBLICATION, 280 pages.

Cet ouvrage de 276 Questions/Réponses adressé aux administrateurs et Directeurs généraux est un guide leur permettant d'avoir un minimum de culture dans les domaines de la gouvernance et du droit des affaires et particulièrement en droit des sociétés commerciales.

En effet la méconnaissance des règles d'organisation et de fonctionnement des sociétés anonymes constitue la source de nombreux litiges entre les différents organes de plusieurs sociétés en Afrique.

L'objectif de ce guide est de donner la possibilité aux dirigeants d'entreprise, qui le souhaitent, de s'informer de manière simple et pratique sur les questions de gouvernance et de droit de sociétés pour mieux exécuter leurs missions.



Découvrir et comprendre la Gouvernance : Gouvernance publique et gouvernance d'entre-

prise, édité par l'Harmattan France, octobre 2011, 217 page.

Cet ouvrage fait la vulgarisation et la promotion de la gouvernance. Il définit le concept de gouvernance et explique en quoi il est nécessaire de réduire le déficit de gouvernance en Afrique.

Il présente les différents indicateurs de la gouvernance publique utilisés dans le monde et s'intéresse particulièrement aux indicateurs et codes de gouvernance d'entreprise.

